

Santé Communale 2017

Tableau des remboursements (sécurité sociale incluse)

ACTES MÉDICAUX <i>Les tableaux de prestations comprennent le remboursement de la Sécurité Sociale et de la Mutuelle</i>	SC01	SC02	SC03
SOINS MÉDICAUX			
Honoraires médecins adhérent au CAS (*) Actes techniques médicaux et actes d'imagerie (ATM/ADI/ADE) (***)	100% BR (**)	150% BR	200% BR
Honoraires médecins non adhérent au CAS Actes techniques médicaux et actes d'imagerie (ATM/ADI/ADE) (***)	100% BR	130% BR	150% BR
Petites Interventions chirurgicales (hors hospitalisation)	100% BR	150% BR	200% BR
Laboratoire - Auxiliaires Médicaux	100% BR	150% BR	150% BR
PHARMACIE			
Médicaments pris en charge par la S. Sociale	100% BR	100% BR	100% BR
HOSPITALISATION Chambre particulière exclue en psychiatrie. Forfait hospitalier exclu pour les maisons d'accueil pour handicapés.			
Frais de séjour conventionnés ou non	100% BR	150% BR	150% BR
Honoraires médecins adhérent au CAS	100% BR	150% BR	200% BR
Honoraires médecins non adhérent au CAS	100% BR	130% BR	180% BR
Forfait Hospitalier (sauf MAS et EHPAD(10))	100% FR (6)	100% FR (6)	100% FR (6)
Chambre particulière médicale, chirurgicale, maternité	25 € / jour (6)	50 € / jour (6)	60 € / jour (6)
Lit accompagnant enfant - 12 ans et + de 70 ans	8 € / jour (7)	10 € / jour (7)	15 € / jour (7)
Frais location de TV	2 € / jour (8)	2 € / jour (8)	2 € / jour (8)
Transport - Ambulance	100% BR	100% BR	100% BR
DENTAIRE			
Soins - Radios - Parodontologie acceptée	100% BR	150% BR	150% BR
Prothèses prises en charge par la S. Sociale (1) (TM (****) inclus)	185% BR	200% BR	320% BR
Implants (1)	165 € par implant	200 € par implant	330 € par implant
ORTHODONTIE			
Orthodontie acceptée (sur la base d'un TO 90) (*****)	100% BR +200 €	100% BR +300 €	100% BR +500 €
Orthodontie refusée	400 €	500 €	600 €

- (1) En aucun cas le cumul des forfaits (prothèses, bridge dentaire, appareil stellite, implants) ne pourra dépasser 1 550 € par année civile et par bénéficiaire.
 (2) Remboursement limité à un équipement tous les 2 ans (sauf changement de dioptrie - cf décret du 18/11/2014) et par bénéficiaire dans la limite des frais engagés et tous les 12 mois pour les enfants de moins de 18 ans. Le délai de 2 ans s'apprécie à compter du 1er équipement.
 (3) Remboursement limité par année civile et par bénéficiaire dans la limite des frais engagés, sur présentation de la prescription pour les lentilles refusées.
 (4) Remboursement limité par année civile et par bénéficiaire dans la limite des frais engagés.
 (5) La garantie obsèques est assurée par Klésia, délai de carence de 6 mois
 L'ayant droit est un membre de la famille de l'adhérent (parent, enfant, conjoint ou concubin).
 (6) sans limitation de durée.
 (7) Limité à 20 jours par hospitalisation.
 (8) Limité à 30 jours par an.
 (9) La garantie protection juridique est assurée par CFDP Assurances et l'association Unis
 (10) MAS : Maison d'accueil spécialisée et EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
 (*) CAS : Contrat d'accès aux soins
 (**) BR : Base de Remboursement.
 (***) ATM : Acte Technique Médical – ADI : Acte d'Imagerie – ADE : Acte d'Échographie.
 (****) TM : Ticket Modérateur.
 (***** TO 90 : Traitement Orthodontie pour un semestre.
 Les actes codifiés HN (Hors Nomenclature) ne sont pas pris en charge. Ce contrat est dit responsable et répond du décret du 18 novembre 2014 portant sur la réforme de l'assurance maladie.

ACTES MÉDICAUX	SC01	SC02	SC03
OPTIQUE			
Monture (2)	60% BR + 50 € (TM (****) inclus)	60% BR + 70 € (TM (****) inclus)	60% BR + 100 € (TM (****) inclus)
Verres simples	60% BR + 50 €/verre (TM inclus)	60% BR + 60 €/verre (TM (****) inclus)	60% BR + 80 €/verre (TM (****) inclus)
Verres complexes ou très complexes	60% BR + 80 €/verre (TM (****) inclus)	60% BR + 90 €/verre (TM (****) inclus)	60% BR + 100 €/verre (TM (****) inclus)
Lentilles acceptées (2) ou refusées (3)	100% BR ou 0 +150€	100% BR ou 0 +150€	100% BR ou 0 +250 €
Kératotomie	Forfait 153 € par œil opéré	Forfait 153 € par œil opéré	Forfait 153 € par œil opéré
AUTRES PROTHÈSES			
Prothèses acoustiques	100% BR	100% BR + 100 € (4)	100% BR + 340 € (4)
Prothèses orthopédiques	100% BR	120% BR	150% BR
Petit Appareillage	100% BR	120% BR	150% BR
CURES THERMALES			
Soins - hébergement - transport	Néant	100% BR + 100 €	100% BR + 200 €
ALLOCATION OBSÈQUES (5)			
En cas de décès de l'adhérent ou d'un ayant droit	1 500 €	2 000 €	2 000 €
PRÉVENTION			
Consultation ostéopathe, acupuncteur, pédicure, podologue, diététicien, chiropracteur.	23 € par acte (forfait annuel par bénéficiaire de 153 €)		
Ostéodensitométrie refusée	23 € par acte	23 € par acte	23 € par acte
Sevrage tabagique	100 € / an	100 € / an	100 € / an
Pilule non prise en charge par la S. Sociale	50 € / an	50 € / an	50 € / an
Vaccin Anti Grippe	100% BR	100% BR	100% BR
Assistance à domicile	Incluse		
Protection juridique santé (9)	Incluse		

Distribué pour l'Association UNIS par :



MUTEO

134 Route d'Avignon
30 000 NIMES

Tel : 04 66 22 76 69

www.santecommunale.fr

- Aucun questionnaire médical
- 3 niveaux de contrat à tarifs très compétitifs
- Tiers payant pour ne pas faire l'avance des frais
 - Réseau optique et dentaire Carte Blanche
 - Assistance et Protection juridique incluses



A votre disposition :
Une équipe de professionnels spécialisés pour vous conseiller et vous aider dans vos démarches.

Un site internet: Consultation de remboursements, téléchargements, lettre d'information...

Santé Communale

TARIFS MENSUELS 2017

41 à 50 ans	SC01	SC02	SC03
Adhérent seul	37,31 €	45,62 €	59,14 €
Adhérent + 1 enfant	52,23 €	62,89 €	82,77 €
Adhérent + 2 enfants	63,99 €	76,41 €	101,34 €
Couple	67,64 €	82,33 €	108,00 €
Couple + 1 enfant	82,56 €	99,60 €	131,65 €
Famille	95,98 €	115,16 €	152,93 €

61 à 70 ans	SC01	SC02	SC03
Adhérent seul	56,13 €	69,16 €	79,15 €
Couple	103,26 €	126,93 €	145,92 €

71 à 80 ans	SC01	SC02	SC03
Adhérent seul	67,30 €	79,35 €	89,37 €
Couple	124,31 €	146,12 €	165,14 €

20 à 40 ans	SC01	SC02	SC03
Adhérent seul	29,83 €	35,40 €	47,28 €
Adhérent + 1 enfant	44,76 €	52,68 €	70,93 €
Adhérent + 2 enfants	56,87 €	66,70 €	90,09 €
Couple	53,43 €	62,94 €	85,51 €
Couple + 1 enfant	68,34 €	80,20 €	109,14 €
Famille	81,77 €	95,75 €	130,41 €

51 à 60 ans	SC01	SC02	SC03
Adhérent seul	44,82 €	55,87 €	62,03 €
Adhérent + 1 enfant	59,73 €	73,15 €	85,67 €
Adhérent + 2 enfants	71,12 €	86,15 €	104,09 €
Couple	81,86 €	101,75 €	113,46 €
Couple + 1 enfant	96,77 €	119,02 €	137,10 €
Famille	110,20 €	134,58 €	158,37 €

> 80 ans	SC 01	SC 02	SC 03
Adhérent seul	85,89 €	99,18 €	113,16 €
Couple	159,11 €	183,04 €	209,62 €



Pour vous aider à choisir la meilleure garantie en fonction de vos besoins :

Appelez votre correspondant au 04 66 22 76 69

Livret d'information de votre complémentaire santé communale

Distribué par le réseau :

